



13 mai 2002

Courrier envoyé par la société KARL STORZ Endoscopie informant les établissements utilisateurs du retrait des cordons d'électrochirurgie monopolaires référence 279 fabriqués de septembre à décembre 2001.

Suite à **quatre signalements de matériovigilance**, la société KARL STORZ Endoscopie a identifié un risque de dessertissage sur les unités fabriquées entre septembre et décembre 2001 pouvant entraîner une mise à nu des fils.

En accord avec l'AFSSAPS, la société KARL STORZ Endoscopie a décidé de procéder au **retrait de ces câbles** et a adressé le courrier, informant de cette mesure les directeurs et correspondants de matériovigilance

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

<http://www.hosmat.fr>